



**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**2023**

Veillez prendre avis qu'en conformité avec les articles 954 et 956 du code municipal, qu'une séance spéciale publique se tiendra à l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2022, à compter de 16h30 au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget et le programme triennal d'immobilisations couvrant l'exercice financier 2023.

Soyez avisés que lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE  
DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Anne Pouleur  
Greffière & trésorière adjointe